



ETTENDORF 'INFOS

Lettre d'informations du village d'ETTENDORF
N° 32 – Septembre 2018



Bonjour à toutes et à tous,

Septembre est là, les cigogneaux ont quitté leur nid, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Les vacances sont finies ! Les activités reprennent, comme celles de nos associations qui vous donnent dans ce numéro 32 toutes les informations utiles pour les rejoindre; certaines vous accueilleront dans notre salle polyvalente entièrement rénovée. Avec ce numéro qui clôture l'année 2018, nous terminons notre feuilleton à partir de la Kriegschronik de la première guerre mondiale de Madeleine Criqui. Bonne lecture et bonne rentrée à toutes et à tous.

LE MOT DU MAIRE

Après les vacances et les chaleurs de l'été, septembre nous remet sur le pont. Nous retrouvons toutes et tous nos occupations habituelles, professionnelles, associatives. Mes pensées et mes encouragements vont à nos écoliers, collégiens, lycéens et étudiants auxquels je souhaite un cursus scolaire riche et épanouissant. Dans notre monde souvent en perte de repères, je souhaite que chacun puisse aller son chemin de façon heureuse et paisible dans notre village. Pour cela, le respect des autres, le respect de notre environnement doivent être les préoccupations de tous. Disons Stop aux bruits intempestifs, nocturnes et durant les jours fériés. Disons Stop aux dépôts sauvages dans nos campagnes. Merci encore aux bonnes volontés qui agissent pour le bien commun en apportant leur contribution au fonctionnement de la collectivité.

Je vous souhaite une bonne rentrée.

Patrice Weiss, Maire

LES ÉVÈNEMENTS DES DERNIERS MOIS

14 juillet 2018



© S. Gaillard

Le vendredi 13 juillet au soir, enfants et adultes se sont rassemblés nombreux pour assister à la célébration de la fête nationale. Monsieur le Maire, Patrice Weiss, accompagné de deux enfants de la commune a déposé la traditionnelle gerbe en présence de représentants des sapeurs pompiers de la section Alteckendorf-Ettendorf. La chorale Ste-Cécile, toujours disponible, a donné le ton pour permettre au public d'entonner l'hymne national. La cérémonie s'est poursuivie par le traditionnel vin d'honneur et par la distribution aux plus jeunes de petits pains et de knacks. Le nouvel emplacement du monument aux morts permet maintenant des rassemblements à l'écart de la route et dans de meilleures conditions de sécurité.

INFORMATIONS DE LA COMCOM

Budget des Ordures Ménagères : Redevance Incitative :

Les efforts de tri de l'ensemble des ménages de notre territoire communautaire se soldent une nouvelle fois par une ristourne de 24 € 50 pour la redevance de l'année. Les bonnes habitudes citoyennes pour le tri des déchets à recycler sont donc à perpétuer. BRAVO à tous !

• Compétence scolaire :

Les élus communautaires se sont décidés à transférer la compétence scolaire des communes vers la comcom. C'est donc elle qui gèrera les écoles à partir de 2019. Une convention permettra aux communes de garder le choix de l'organisation scolaire (RPI, école de village, bi- ou monolinguisme...).

VIE SCOLAIRE

Cette nouvelle rentrée scolaire s'accompagne d'un changement de personnel pour les 2 classes élémentaires :

- Madame Diane GOMA est chargée du CP-CE1-CE2 avec 19 élèves
- Monsieur Yannick RAFFNER, nouveau directeur, est chargé du CM1-CM2 avec 12 élèves.

Madame Katia BRONNER fait sa rentrée avec 16 élèves répartis de la Petite section à la Grande Section de maternelle.

Le point noir de la rentrée : les effectifs en baisse de l'école qui font craindre une fermeture de classe. Il reste à espérer que 2, 3 familles avec enfants à scolariser emménageront bientôt dans la commune.

Sur le plan matériel, après l'équipement en tableaux blancs interactifs l'an dernier, un nouveau portail de la cour d'école a été posé à la veille de la rentrée. Il fait partie du plan de sécurisation et de mise aux normes de l'école qui se poursuivra d'ici les prochaines vacances de la Toussaint.

DÉCHARGE DU ROHRBACH

La CSS* s'est réunie le 29 juin dernier à la Sous-préfecture de Saverne:

En 2018, Sita-Suez terminera les terrassements du site puis la couverture végétale s'effectuera jusqu'au printemps 2019. Les lixiviats (eaux chargés des produits de décomposition des déchets stockés) et les émanations gazeuses continuent à être traités par l'entreprise et analysés sous le contrôle de la DREAL**. Il en est de même de la surveillance du lindane qui sera encadrée dans le nouvel arrêté préfectoral actuellement en cours d'élaboration.

* CSS: Commission de Suivi du Site.

** DREAL: Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des derniers mois, le conseil municipal a pris de nombreuses décisions, dont les plus importantes sont rappelées ci-dessous.

Toutes les délibérations sont consultables sur le site internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com>>>> Rubrique : Conseil Municipal >> Délibérations

2 mai 2018

- Travaux au Centre Socioculturel :
- Acquisition auprès de la Sté Michelsonne d'un nouveau praticable pour un montant maximum de 17.000 € HT,
- Lot n° 4 "Couverture-tuiles" : Avenant n°1 pour un montant de 4.544,50 € HT,
- Lot n° 13 "Électricité-Courants faibles" : Avenant n°1 pour un montant de 2.404 € HT,
- Signature de la convention financière avec le Conseil Départemental,
- Travaux d'extension du cimetière et aménagements des abords de la mairie et de l'église : avenant en plus et en moins pour un montant de 3.355 HT.
- Règlement Général pour la protection des données (RGPD) : désignation du référent et signature de la convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin.

•**17 mai 2018**

•Travaux au Centre Socioculturel :

•Lot n° 3 "Menuiseries extérieures-alu-serrurerie" : Avenant n°3 pour un montant de 360 € HT,

•Lot n° 7 "Plâtrerie-isolation-faux-plafonds" : Avenant n° 1, suppression de travaux pour un montant de 11.285,52 € HT,

•Lot n° 8 "Menuiserie intérieure" : Avenant n° 2 pour un montant de 11.778,98 € HT

•Acquisition de matériels de cuisine auprès de la Sté Schnell pour un montant maximum de 16.000 € HT,

•Réalisation par l'entreprise Wicker de travaux d'aménagement extérieur de sécurité et PMR pour un montant de 5.963,50 € HT,

•Pose d'une gaine pour le branchement des illuminations de fin d'année par la Sté Sobeca d'Imbsheim pour un montant de 435 € HT,

•Souscription d'un nouveau contrat de fourniture d'électricité avec ES Energies.

•**12 juillet 2018**

•Convention d'occupation par la CTEAM d'une partie du parking du Centre Socioculturel avec versement d'une indemnité de dédommagement à la commune de 1.000 €.

Admission en non-valeurs d'un montant de 17.117,24 €

LA VIE DES ASSOCIATIONS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



L'équipe des bénévoles est heureuse de vous accueillir

↳ **Le samedi 15 septembre 2018 de 14 h 30 à 16 h 30**

pour sa traditionnelle « Journée Portes Ouvertes » à la Bibliothèque Municipale d'Ettendorf.

Venez partager un agréable moment à la bibliothèque avec l'équipe des bénévoles et découvrir les nouvelles acquisitions de livres (romans, BD, documentaires...)

Rappel : Horaires de la bibliothèque : mercredi et samedi de 14h30 à 16h30.

Pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits à la bibliothèque, nous vous proposons la « Lecture à petits prix » :

-- Gratuit jusqu'à 18 ans,

-- 5 € à partir de 18 ans (cotisation annuelle)

Information : en étant inscrit à la bibliothèque vous avez la possibilité de réserver directement sur le site de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR) des livres, CD, DVD que vous souhaitez, et d'accéder à la lecture numérique, et vidéo à la demande. Renseignez-vous auprès de l'équipe des bénévoles.



A noter dès à présent sur vos agendas : La Bibliothèque Municipale organise un après-midi « conte » le mercredi 5 décembre 2018 à 15 h à la bibliothèque.



CLUB DE L'AMITIÉ

Comme chaque année à la rentrée, nous accueillons avec plaisir les personnes voulant s'associer à nous pour passer une agréable après-midi.

« Sie han s'scheenschte Alter, sie sin alli do
Sie rede mitenander und sie sin alli froh .
Ils sont toujours jeunes, ce sont des amis
Ensemble ils chantent, cela les rajeunit
Et quand ils rentrent après la fête un peu fatigués
Ils pensent déjà à la prochaine fois
Ils sont tous heureux et plein de joie. »

Nos réunions ont lieu tous les premiers mardis du mois à partir de 14 heures dans la petite salle du centre socioculturel.

Les personnes qui le souhaitent peuvent se faire chercher à leur domicile.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme Waeckel Marie Rose présidente au 0388076788.

ALC - GYM



La reprise des cours de la section gymnastique de l'ALC aura lieu le **mardi 11 septembre 2018**. Plusieurs types de sports vous seront proposés pour tout âge ! Un cours d'essai sera gratuit pour toute personne souhaitant faire un test avant de s'inscrire.

Pour les enfants, la Kid's Dance reprendra tous les **mardis soirs, de 17h30 à 18h15** pour les 5/8 ans et **de 18h15 à 19h** pour les 9/13 ans.

Pour les adultes, deux types de cours vous seront proposés :

Le cardio-training et le renforcement musculaire, le **mardi de 20h00 à 21h00**

La méthode Pilâtes, le **jeudi soir de 19h à 20h** pour les nouveaux inscrits et **de 20h à 21h** pour les initiés. Ces cours seront limités à 15 personnes. Pensez donc à vous inscrire rapidement. Les cours de Pilâtes reprendront le 13 septembre.

Un **certificat médical** vous sera **impérativement demandé** lors de l'inscription pour attester de votre aptitude à prendre part à ces exercices physiques.

Comme chaque année, nous serons affiliés à la **fédération « Sports pour tous »**, et aurons donc une licence et une assurance comprise dans le prix d'inscription.

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à contacter

Nathalie Meyer : 03.88.07.67.13 / 06.66.21.20.66, par mail zumba.ettendorf@hotmail.fr, Facebook : groupe privé « Nath'Fit »

ALC - BADMINTON



Après cette trêve prolongée, le club de badminton reprend son activité à partir du mercredi 5 septembre 20h.

Vous souhaitez pratiquer un sport de loisir en toute convivialité et faire de nouvelles rencontres?

Si vous avez plus de 14 ans, venez nous rejoindre les lundis et mercredis soir de 20 h à 22h.

Au long de l'année, sont également organisées des rencontres amicales avec d'autres clubs aux alentours.

Afin de permettre de découvrir ce sport et de s'y initier, la participation est libre tout le mois de septembre. Possibilité de prêt de matériel durant cette période.

L'inscription sera obligatoire à partir du 1er octobre. Un certificat médical vous sera demandé. La cotisation s'élève à 75€/ adulte et 55€ / étudiant.

Nous vous attendons nombreux.

Pour plus d'informations: vous pouvez contacter Christel au 06.88.11.51.59

HARMONIE EN MOUVEMENT



Pour votre bien-être, l'association *Harmonie en Mouvement* vous propose de pratiquer **L'euphonie gestuelle**

Technique psycho-corporelle douce, sa pratique favorise l'épanouissement personnel et libère des effets du stress. Il apporte calme et joie de vivre.

Les mouvements simples, pratiqués en musique, allient calme, détente et simplicité. Ils libèrent des tensions et apportent mieux-être physique, psychique et émotionnel.

Les séances auront lieu **le jeudi soir à 19h, à l'école primaire de Ettendorf, salle à l'étage.**

Tenue recommandée : pantalon et tee-shirt souple et ample, qui ne vous gêneront pas pendant les mouvements. Une paire de chaussette, et un châle ou un petit plaid.

1° séance : le jeudi 13 septembre à 19h

Tarifs : le mois 35 €, le trimestre ou les 10 séances : 85 €, tarif réduit pour couple (130 € le trimestre), étudiant, demandeur d'emploi (50 € le trimestre/les 10 séances).

Cotisation annuelle à l'association : 10 €.

Les 2 premières séances sont offertes, quel que soit la période de l'année.

Pour tout renseignement ou précision :

Véronique DESOCHE-WOELFFEL : 06 83 27 90 47

woelffel.desoche@estvideo.fr

harmonie-en-mouvement@hotmail.fr

LES PETITS LÈVE-TÔT



Dès le lundi 3 septembre, l'association Les P'tits Lève-tôt d'Etendorf propose aux familles de faire garder leurs enfants le matin à partir de 7h15 jusqu'au début de la classe, ainsi que le soir après l'école, jusqu'à 18h maximum. La contribution des familles est calculée au prorata du nombre d'enfants et du temps passé à la garderie. Pour davantage de renseignements, vous pouvez contacter Matthieu Lang au 03.88.06.26.73

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE MINVERSHEIM-ALTECKENDORF-ETTENDORF

Les jours, les saisons, les collectes passent... l'Amicale, au nom des malades remercie tous les généreux donateurs pour leur geste de solidarité.

Ainsi, pour les collectes du 29 janvier : 82 donneurs dont un premier don

26 mars : 66 donneurs

28 mai : 55 donneurs dont 3 premiers dons

6 août : 65 donneurs dont 3 premiers dons

et pour clore l'année 2018 nous préparons activement le don prévu pour le lundi 26 novembre. Nous communiquons dès maintenant les dates des collectes pour l'année 2019: Lundi 21 janvier, Lundi 1^{er} avril, Lundi 27 mai, Lundi 5 août, Lundi 28 novembre, toujours à partir de 17h jusqu'à 20h.

Après chaque don, une excellente collation est servie aux donneurs d'une part, et d'autre part, pour les parents qui emmènent leurs enfants, une aire de détente est prévue.

Petit moment dans une ambiance très conviviale pour un geste altruiste et bienveillant.

N'oubliez pas : A chaque instant quelqu'un, quelque part, a besoin de sang. Soyez là pour les autres, **PARTAGEZ LA VIE !**

Pour l'amicale, Gérard Lang



Les bénévoles en cuisine



Convivialité pendant la collation

ORDURES MENAGERES

REDEVANCE INCITATIVE

Etendorf'Infos vous reprecise les jours et heures de ramassage et les contenus des differents bacs.

•Pour le bac gris (ou noir) de 140L pour la plupart, un ramassage a lieu tous les lundis. Si vous voulez le faire ramasser, il y a lieu de le sortir le dimanche soir.

•RAPPEL: Pour le bac (ancien bac) avec couvercle jaune ou autocollant jaune de collecte sélective, le ramassage est réalisé le vendredi des semaines PAIRES.

Le planning des rattrapages 2018 des jours fériés est disponible sur le site internet de la commune.

En raison de l'heure de ramassage, entre 4h et 11h, il y a lieu de sortir le bac dès le jeudi soir.

RAPPEL : POUR REDUIRE LES ERREURS OU REFUS DE TRI DE CE BAC DE COLLECTIVE SELECTIVE

Les produits **AUTORISES** dans le bac "jaune" (en vrac, pas de sacs fermés) :



- Papiers, journaux, revues (non filmés), cartons,
- Bouteilles et flacons plastiques VIDES avec bouchon, issus de :
 - ❖ La cuisine (eau et autres boissons, huile, vinaigre, ketchup, etc...)
 - ❖ La salle de bain (shampooing, gel douche, produits d'hygiène et d'entretien, etc...)
 - ❖ La buanderie (adoucissant, lessive, etc...)
- Boîtes métalliques VIDES (boissons, conserves, aérosols, etc...)

Les produits **INTERDITS** dans le bac "jaune" :



- **Barquettes en plastiques** (plats cuisinés, beurre, glace, fruits, gâteau et viennoiserie, etc...)
- Films d'**emballage plastique** ou aluminium, polystyrène
- **Sacs et sachets plastiques**
- Barquettes en polystyrène
- Pots de yaourt
- Produits alimentaires
- Papiers et cartons souillés
- Papier sulfurisé
- Chaussures et vêtements
- Verre
- Petit électroménager
- Pots de fleurs

→ En cas de doute, jetez vos déchets dans le bac (gris ou noir) "des Ordures Ménagères", car les déchets mal triés coûtent cher à la collectivité (environ 200 €/tonne de majoration).

ATTENTION: Les travaux de réaménagement de la déchèterie de Bossendorf entraînent un changement dans les horaires d'ouverture des sites.

La déchèterie de **Bossendorf** sera accessible uniquement le samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

La déchèterie de **Mutzenhouse** sera ouverte, quant à elle, du lundi au jeudi de 15h à 18h45 et le samedi 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.



Collecte exceptionnelle des DECHETS DANGEREUX
et des PNEUS propres (exempts de terre) sans jantes
réservée aux particuliers,



le **samedi 15 septembre 2018**
sur la déchetterie professionnelle de la société EDIB
de 8h à 12h et 13h30 à 17h
Z.A. Quai du Canal à HOCHFELDEN (à proximité de BÉTON FEHR).

Présentation obligatoire du badge d'accès en déchetterie.

Quels déchets sont réceptionnés ?

- | | |
|--|--|
| ✓ Pneus véhicules légers uniquement | ✓ Peintures, solvants, vernis (dans la limite de 50 L) |
| ✓ Pneus vélos | ✓ Déchets chlorés (trichloréthylène,...) |
| ✓ Pneus des remorques véhicules légers | ✓ Déchets phytosanitaires (pesticides, engrais,...) |
| ✓ Pneus motos | ✓ Liquides acides (produits corrosifs,...) |
| | ✓ Liquides basiques (eau de javel, décapants,...) |

Sont exclus du dispositif :

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| # Pneus agricoles, motoculteurs | # Pneus de véhicules lourds |
| # Pneus avec jantes | # Pneus sales (avec de la terre) |



CESSEZ LES FEUX !

RAPPEL: Dans les communes ayant accès à une déchetterie, les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

L'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Plus d'informations sur le site officiel :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31858>

INFORMATIONS DIVERSES

NOUVEAUX ARRIVANTS ET LISTE ELECTORALE

La Commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que les inscriptions en mairie et sur la liste électorale ne sont pas automatiques.

Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site internet de la commune. Il contient de nombreuses informations utiles dans votre vie quotidienne.

<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : Publications > Bienvenue à Ettendorf

RAPPEL DES REGLES A RESPECTER EN CAS DE TRAVAUX

Rappel de quelques règles simples à respecter qui éviteront des demandes de régularisation, voire de remise en d'état d'origine :

• En raison de la présence sur le territoire de la commune de monuments inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, il y a **obligation** de déposer une "**Déclaration Préalable**" en mairie pour tous les travaux de **ravalement et de mise en peinture des façades, de changement de toiture ou de tuiles, de construction de murs et de clôtures, de pose de velux, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m² ou d'un abri de jardin (même dans les champs), etc...** La mairie la transmettra au service instructeur de la DDT et à l'Architecte des Bâtiments de France pour validation.

• La **pose d'un échafaudage** sur la voie publique (trottoir, rue) nécessite une **permission de voirie** qui est à demander en mairie avant toute pose.

• Les travaux plus importants ou pour des surfaces supérieures exigent le dépôt d'une demande de **Permis de Construire**.

• Les demandes d'urbanisme sont à déposer en nombre d'exemplaires suffisants (de 2 à 5 selon le dossier). Se renseigner en mairie, avant le dépôt de la demande, sur le nombre d'exemplaires à fournir.

INCIVILITES ENCORE ET TOUJOURS !!! CA SUFFIT !

RAPPEL : Les déchèteries de Bossendorf et de Mutzenhouse sont à votre disposition pour un très grand nombre de déchets. Dans votre redevance d'ordures ménagères, 16 passages en déchèterie (2 m³ maximum par passage) sont compris. Au-delà, un forfait de 5 € par passage supplémentaire sera appliqué.

Heureusement, beaucoup d'habitants font d'énormes efforts pour sauvegarder notre patrimoine commun.

Autre incivilité récurrente : le stationnement gênant.

De nombreux véhicules stationnent régulièrement sur les trottoirs, gênant la circulation des piétons et les obligeant, dans certains cas, à circuler sur la chaussée.

RAPPEL: L'article R417-10 du code de la route précise que :

« I.- Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

II.- Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

1° Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons....

IV.- Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

V.- Lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L325-1 à L325-3. »



Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie d'hommage aux victimes de toutes les guerres aura lieu le:
Dimanche 11 novembre à 11 heures devant le monument aux morts

Fête de Noël des aînés

Comme tous les ans, la Commune aura le plaisir d'organiser la fête de Noël des aînés le **dimanche 25 novembre 2018** au Centre Socio-Culturel d'Etendorf.
Les invitations parviendront aux personnes concernées au début novembre.

PROMENADE À ETTENDORF Spàziergàng in ADDEDORF



Les cigognes et les vaches...

Non, ce n'est pas une nouvelle fable de Jean de La Fontaine, mais une leçon donnée par nos amies les bêtes qui nous montrent qu'elles peuvent cohabiter harmonieusement sur un même territoire malgré leurs différences.

A méditer...



Pierres qui roulent...

On pourrait croire que les cantonniers ont repris du service pour empierrier les rues du village, il n'en est rien: le lundi 23 juillet en milieu de matinée, un camion de gravats a perdu une partie de son chargement. Les riverains et les élus disponibles ont rendu rapidement la chaussée praticable. Un grand merci à Dominique, Nadine, Frantz, Corinne, Patrice, Patricia, Joane et Julia.

Retrouvez toutes nos rubriques sur le site de la Commune: <http://ettendorf.payszorn.com>

Ettendorf'Infos termine dans ce numéro 32 la publication de la "KRIEGSCHRONIK" qui relate les événements historiques de notre village tels que l'auteur, Madeleine CRIQUI, les a vécus. Les noms des personnes, prénoms, noms des villes, des lieux ont été retranscrits exactement comme ils avaient été orthographiés dans le document original.

Ce dernier extrait couvre **le mois d'août 1918 au mois d'octobre 1919.**

Madeleine Criqui est née le 4 avril 1895 à Ettendorf, elle avait donc 19 ans lorsqu'en août 1914, l'Empire Allemand déclare la guerre et mobilise ses troupes. Madeleine Criqui commence alors à noter au jour le jour, scrupuleusement et en détail tous les événements du quotidien d'Ettendorf qui vont constituer cette *Kriegschronik*. Après la guerre, Madeleine Criqui entrera dans les Ordres et prononcera ses vœux en 1929 sous le nom de Sœur Marie-Aloyse; elle se consacrera aux soins des malades jusqu'à son décès, le 23 septembre 1960. Nous remercions Madame Germaine Hanns qui nous a remis les documents originaux écrits en allemand ainsi que Claude Lagneaux et Jean Brucker qui en ont assuré la traduction.

Cinquième année de guerre

Les cartes de gestion et les cartes de ravitaillement sont restées les mêmes cette année que celles de l'année précédente.

Mardi 13 août. Ce soir un avion de combat allemand a dû atterrir ici. Dans la matinée, il avait suivi des avions ennemis, s'est égaré dans l'obscurité lors de son retour à BITSCH et ainsi ETTENDORF eut la chance de voir un avion de près.

Quelques jours plus tard, on peut observer d'ici un combat aérien, un avion ennemi s'écrase et l'on apprend qu'il s'agissait d'un avion français avec deux officiers écossais à bord. L'un fut tué sur le coup, le second fut acheminé vers un hôpital militaire.

Bientôt, chaque jour, on peut observer des escadres aériennes ennemies en formation de 10 à 18 appareils.

Lundi 26 août. Les oies ont été comptabilisées.

Mardi 27 août. Un document a été distribué indiquant à chacun le nombre d'oignons à livrer.

Lundi 2 septembre. Recensement du bétail.

Samedi 7 septembre. Chacun reçoit un formulaire à remplir pour la «déclaration du vin soumis à une fiscalisation complémentaire».

Lundi 9 septembre. Quatre contrôleurs viennent perquisitionner certaines maisons et s'ils découvraient des céréales ou des légumes secs dissimulés ou non inscrits sur la carte de gestion, ceux-ci étaient confisqués.

Mardi 10 septembre. Une demoiselle du service de rationnement passe dans toutes les maisons pour rassembler les poules, les compter et déterminer d'après le nombre la quantité d'œufs à livrer l'année suivante.

Mercredi 11 septembre. Venue de deux *Feldgendarmen* qui avaient reçu l'ordre de veiller à ce que, ni blé, ni haricots, ni beurre, ni œufs etc. ne quittent le village en fraude.

Samedi 14 septembre. Annonce : les fruits et les raisins sont saisis. Il est interdit d'en faire des conserves et ils doivent être livrés au dépôt du tonnelier SENER Crisost(omus).

Dimanche 15 septembre. Une dépêche arrive : jusqu'au 21 de ce mois, ETTENDORF doit livrer 2000 *Zentner* de pommes de terre.

Lundi 16 septembre. A 2 h de l'après-midi se déroule un combat aérien. Un avion français avec deux officiers anglais doit atterrir en catastrophe Im Bruch sur le ban d'ALTDORF. Le plus jeune, grièvement blessé est décédé immédiatement. L'autre n'est que très légèrement blessé.

Vendredi 20 septembre. Des contrôleurs perquisitionnent de nouveau quelques maisons.

Samedi 21 septembre. Avis : les lianes du houblon sont saisies et ne doivent pas servir de fourrage ou être brûlées. Quiconque trouve des tracts jetés par les avions doit de suite les remettre.

Il faut immédiatement déclarer l'abattage d'une bête et la viande doit être pesée par l'inspecteur sanitaire.

Mardi 1^{er} octobre. La poste a de nouveau augmenté : les cartes postales coûtent maintenant 10 Pfennigs. Une ligne téléphonique spéciale de l'armée est installée d'OBERMODERN jusqu'à STRASBOURG, elle passe par ici.

Depuis quelques jours la Feldgendarmerie a quitté les lieux.

Dimanche 6 octobre. M. le curé doit lire l'incitation prescrite par l'évêque de souscrire le 9^{ème} emprunt de guerre.

Dimanche 13 octobre. Annonce : les betteraves rouges, les betteraves sucrières, les rutabagas et les carottes sont saisis. Sur 6 oies, il faut en donner une et payer 5 Marks d'impôt pour les autres.

Vendredi 18 octobre. Ils sont venus chercher les oies que l'on devait livrer.

Vendredi 1^{er} novembre. De partout, des rumeurs de paix nous parviennent. Il est question que ceux qui ne sont pas Alsaciens doivent émigrer et même que tous les soldats allemands doivent quitter l'Alsace.

Dimanche 10 novembre. Dans toutes les villes se forme un conseil militaire. Les épauettes des soldats sont coupées, les cocardes séparées des casquettes et celui qui le veut, peut rentrer à la maison. Ce soir, dans le train de voyageurs de SARREGUEMINES en direction de STRASBOURG, des soldats allemands

hissent un drapeau français aux fenêtres et on criait dans tous les compartiments : «Vive la France».

Lundi 11 novembre. Les conditions de l'armistice sont acceptées, l'empereur, contraint d'abdiquer s'exile en Hollande avec le prince impérial.

Chaque jour des soldats reviennent chez eux.

Samedi 16 novembre. Des troupes allemandes sont de passage. 800 hommes sont hébergés. Le lendemain matin, d'autres poursuivent leur route en direction du Rhin.

Jeudi 21 novembre. Le soir, les premiers soldats français, une patrouille de 12 cavaliers, traversent ETTENDORF.

Vendredi 22 novembre. Le village est traversé par la cavalerie par l'infanterie et l'artillerie. Les artilleurs, 500 hommes, sont hébergés ici. Tout le village est dans l'allégresse, toutes les maisons arborent le drapeau. La population est en proie à une excitation joyeuse, les petits comme les grands.

Samedi 23 novembre. De nouveaux artilleurs prennent leurs quartiers.

Samedi 30 novembre. Des artilleurs motorisés, n° 108, du 45^{ème} régiment, continuent d'arriver. Ils resteront ici jusqu'à mercredi matin.

Vendredi 6 décembre. Il faut déclarer tout l'argent allemand qu'on possède en numéraire.

Lundi 23 décembre. L'argent allemand a été échangé contre de l'argent français. Pour 1 Mark nous recevons 1,25 Franc, donc nous ne perdons rien au change.

Lundi 30 décembre. Les premiers prisonniers rentrent chez eux sous l'uniforme français et notamment deux qui avaient été fait prisonniers en dernier.

1919

Vendredi 3 janvier. Deux autres prisonniers reviennent de captivité de France.

Jeudi 16 janvier. L'infanterie 112 s'installe ici.

Lundi 27 janvier. L'infanterie reprend la route pour STRASBOURG. Entre temps des prisonniers reviennent à la maison.

Vendredi 31 janvier. L'infanterie 163 prend ses quartiers. La musique est logée à la maison. (Cette dernière phrase est inscrite en français dans le texte)

Jedi 13 février. Ils doivent de nouveau repartir.

Mai. Tous les soldats d'ETTENDORF sont revenus sauf ceux qui sont encore prisonniers des Russes. Ils pourraient revenir après la signature du traité de paix.

Le 28 juin. A 3 h de l'après-midi la paix est signée à VERSAILLES.

Septembre. Retour de HANNS Emil qui était prisonnier des Japonais.

Le 21 octobre 1919. Retour de SCHERER Emil qui était prisonnier des Russes

Cette chronique a enthousiasmé tous les passionnés d'histoire, non seulement celle de notre commune, mais aussi celle de ce XX^{ème} siècle dont les deux conflits mondiaux ont déchiré les familles et modifié la carte du monde.

Si vous possédez aussi d'anciens documents (lettres, photos, cartes postales etc...) qui peuvent nous en apprendre plus sur l'histoire d'Ettendorf et que vous souhaitez les partager, n'hésitez pas à nous contacter : ettendorf.infos@orange.fr

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Rodolphe Antoine SCHOTT et Brianna Latrice JACKSON le 9 juin 2018.

Mathieu LANG et Laure Jeanne PHILIPPI le 21 juillet 2018.

Florian Alain Jean MIGNONNEAU et Justine BUCHI le 28 juillet 2018.

NAISSANCES

Noé, Areski, Florent, PIERREL né le 11 juillet 2018 à Strasbourg.

Maïwenn FREYMANN FRUSSOTTE née le 29 juillet 2018 à Ettendorf.

Marcel WILD né le 16 août 2018 à Strasbourg.

DÉCÈS

Mr Patrick SCHLUPP décédé le 11 juin 2018 à Ettendorf .

Mme Marie Anne AUFFINGER, née May, décédée le 20 août 2018 à Saverne.

GRANDS ANNIVERSAIRES



M. Antoine FELDEN a fêté ses 90 ans
Le 11 juin 2018



Mme Georgette HEYD a fêté ses 85 ans
le 7 août 2018



Mme Marie Louise WENDLING a fêté
ses 85 ans le 25 août 2018

Le Maire, Patrice Weiss, est allé à la rencontre des jubilaires, accompagné de ses adjoints, pour les féliciter de la part de toute la population et leur offrir, au nom de la commune, le traditionnel panier garni.

Les prochains grands anniversaires à souhaiter :

- **93 ans** : Mme Lucie WEIBEL, née WOELFFEL, le 27 septembre.
- **92 ans** : Mlle Marie-Thérèse DURRHEIMER, le 4 novembre ; Mme Jeanne WENDLING, née INGWILLER, le 14 décembre ; Mme Antoinette BATT, née MULLER, le 27 décembre.
- **90 ans** : Mme Anna KRIEGER, née JUNG, le 25 septembre ; Mme Marguerite KRIEGER, née HANNS, le 8 décembre.
- **89 ans** : Mme Mathilde FEGER, née HANNS, le 23 septembre.
- **88 ans** : Mme Suzanne PAUTLER, née GRASS, le 17 novembre.
- **87 ans** : M. Charles HELMSTETTER, le 18 septembre.
- **86 ans** : M. Jean-Jacques GRIM, le 15 décembre.
- **84 ans** : M. Jean CRIQUI, le 22 décembre ; Mme BURCKEL Lucie, née LUTZ, le 23 décembre.
- **82 ans** : M. Ernest MARTIN, le 14 septembre.
- **81 ans** : Mme Mariette SCHAETZEL, née FRIESS le 23 novembre.
- **80 ans** : M. Joseph HERZOG, le 17 novembre.

La rédaction d'Ettendorf'Infos souhaite un heureux anniversaire à tous les jubilaires.

INFOS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Le LUNDI : de 17h30 à 19h30
Le MARDI : de 9h à 11h
Le JEUDI : de 10h à 12h et de 17h30 à 19h30
Le VENDREDI : de 9h à 11h

→ Ces horaires sont à respecter pour un bon fonctionnement des services de la mairie.

Téléphone : 03.88.07.66.90

Fax : 03.88.94.86.74

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : mairie.ettendorf@payszorn.com

OU S'ADRESSER POUR OBTENIR :

Extrait ou copie d'acte de naissance : mairie du lieu de naissance. Gratuit.

Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille : mairie du lieu de mariage. Gratuit.

Copie d'acte de décès : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.

Carte d'électeur : mairie du domicile. Gratuit.

Certificat de vie commune : mairie du domicile. Gratuit.

Carte Nationale d'Identité : prendre rendez-vous dans une des mairies équipées de bornes biométriques.

Les plus proches sont: Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau. **Documents nécessaires:**

2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5

1 copie intégrale de l'acte de naissance

1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)

L'ancienne carte d'identité

Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée.

Validité : 15 ans pour les personnes majeures, 10 ans pour les personnes mineures

Passeport : Toutes les mairies équipées de bornes biométriques.

Se présenter en personne avec les documents suivants :

2 photos d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5

1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs)

1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)

La Carte Nationale d'Identité

L'ancien passeport, en cas de renouvellement

Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans

et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.

Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs).

LOCATIONS DES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Nous vous rappelons que, pour les locations des salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr. Joseph KLEINCLAUSS (tel. 06.32.02.53.68) ou à Mme Nadine WENDLING (tel. 03.88.72.50.06).

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE:

Le MERCREDI et le SAMEDI de 14h30 à 16h30. En juillet et août: les samedis de 14h30 à 16h.

HEURES D'OUVERTURE DES DECHETERIES:

BOSENDORF

Jusqu'à la fin des travaux UNIQUEMENT
Le SAMEDI de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

MUTZENHOUSE

Le **LUNDI** et le **MERCREDI** de 15h à 18h45
Le **SAMEDI** de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

NUMEROS D'URGENCE:

Médecin de garde : **03.88.11.69.00**

Pompiers : **18**

Gendarmerie d'Hochfelden : **03.88.91.50.18** ou **117**

SPA Saverne : **03.88.71.01.71**

SAMU : **15**

Appel d'urgence (toute l'Europe) : **112**

Service social (UTAMS de Saverne) : **03.88.02.80.02**

Ont collaboré à ce numéro d'Ettendorf'Infos : Marcel Klein, Claude Lagneaux, Corinne Leonhart, Bernard Weiss, Patrice Weiss, les responsables des associations.

Conception, rédaction, mise en page et réalisation: Stéphane Gaillard.

Impression: Chrono Système – 67350 PFAFFENHOFFEN.

Prochaine parution: Janvier 2019.